

DECLARATION D'ENGAGEMENT

En application de l'article R. 4321-142 du code de la santé publiqueⁱ, je, soussigné
....., inscrit au Tableau de
l'Ordre sous le numéro / en cours d'inscription (1), déclare avoir pris connaissance du
Code de déontologie des masseurs-kinésithérapeutes et m'engage à le respecter.

Date

Signature

(1) Rayer la mention inutile

ⁱ Article R. 4321-142 CSP « Tout masseur-kinésithérapeute, lors de son inscription au tableau, doit affirmer devant le conseil départemental de l'ordre qu'il a eu connaissance du présent code de déontologie et s'engager sous serment écrit à le respecter ».